

Après avoir franchi le pont sur la Maulde, tourner tout de suite à droite dans un sentier en sous-bois parallèle à la route de Peyrat-le-Château. Traverser une route, continuer tout droit. Dans le virage prendre le chemin à gauche jusqu'au pied de la Tour Carrée. Tourner à droite, longer l'étang du bourg, voir l'église sur la droite et rejoindre le parking.



La Tour Carrée a été édifiée au XVème siècle. Elle est le seul vestige de la forteresse, qui comportait cinq tours. Dominant l'admirable retenue de l'étang, elle est flanquée de murailles de quatre mètres d'épaisseur et se compose de quatre étages voûtés.



Installé depuis 1998 derrière la Tour, le musée de la Résistance est constitué de trois salles d'expositions permanentes, consacrées à la 1ère brigade de Marche Limousine des Francs Tireurs et Partisans Français (FTPF) du colonel Guingouin.



En chemin :

- La rivière la Maulde et l'ancien moulin à papier, l'étang de Peyrat ;
- Le Musée de la Résistance ;
- La Tour Carrée, l'église ;
- Lavoirs, petit patrimoine bâti ;
- Vous êtes sur le territoire du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin.



Ne pas jeter sur la voie publique

HEBERGEMENT / RESTAURATION

Informations et brochures disponibles
à l'Office de Tourisme de Peyrat-le-Château

Contact : 05 55 69 48 75

et sur le site www.tourisme-hautevienne.com

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.

Pensez à emporter vos détritus, et à refermer les barrières derrière vous.

Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée.

Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu.

Evitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.

Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux autres usagers sous leurs responsabilités (VTT, ...).

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou 112

SMS d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114

www.randonnee-hautevienne.com

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement l'itinéraire de votre choix à partir du site www.tourisme-hautevienne.com et déposer un avis concernant le circuit (problème ou suggestion) en cliquant sur l'onglet "signaler un problème sur un circuit" ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.



Cette fiche randonnée a été financée par le Conseil général de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.



PEYRAT-LE-CHATEAU
Circuit de Peyrat-le-Château
1 h 30 - 6 km

Crédit photos : D. Guillermain/ Haute-Vienne Tourisme, Of

Tous nos chemins mènent à vous
www.randonnee-hautevienne.com





Info pratique

Accès : à 50 min de Limoges. Prendre la RD979 jusqu'à Eymoutiers, puis la RD940 jusqu'à Peyrat-le-Château.

Départ : parking sur la place du Champ de Foire.

Durée	Longueur	Balisage	Niveau	Dénivelé
1 h 30	6 km	jaune	moyen	35 m



Les pratiques possibles



Itinéraire

- 1 Traverser la RD940 et prendre la petite route en face de l'Office de Tourisme. Au croisement, prendre à gauche jusqu'à la RD5 qui conduit à Saint-Léonard de Noblat.
- 2 Se diriger à gauche, puis emprunter le premier chemin sur la droite. Longer une habitation et arriver à un croisement. Prendre à droite sur la petite route. A 200 m tourner à droite et passer le "Pont de Grelinty".
- 3 Bifurquer à droite dans un petit sentier. Le chemin se poursuit le long de la Maulde et s'enfonce dans un bois. Arrivé sur une petite route, la prendre à droite.

Une vue de la Maulde



- 4 Arrivé sur la RD5, tourner à droite et tout de suite à gauche dans un sentier longeant la Maulde, continuer, prendre ensuite la piste sur la gauche et la petite route, à droite.
- 5 Emprunter la piste à gauche, descendre pour atteindre une route. La prendre à droite et tourner tout de suite à gauche dans la ruelle avant la Maison des Moulins.
- 6 Passer une passerelle et atteindre une petite île sur la Maulde. La traverser et emprunter une autre passerelle. Prendre à gauche sur la route et encore à gauche au croisement..

Possibilité de rentrer dans un bâtiment ouvert au public et de voir les meules de l'ancien moulin à papier.